

Une prise en charge globale dans un environnement sécurisé

Toutes à l'école assure une prise en charge globale des élèves afin qu'elles puissent évoluer dans un environnement sain, favorable à leur réussite scolaire et leur développement personnel.

L'association apporte également son soutien aux familles afin d'éviter que la scolarisation de leur fille n'entrave leur niveau de vie.



© G. Kerganow X3



© A. Nance



■ Alimentation

Plus de 1500 repas et 2400 encas distribués chaque jour.

■ Suivi médical

Médecine générale, dentaire, ophtalmologique, campagnes de vaccination.

■ Accompagnement social

Enquêtes et suivi social, cellule psychologique, planning familial pour les élèves les plus âgées.

■ Aide aux familles

Distribution de paniers alimentaires, assistance sociale, planning familial, lutte contre les violences conjugales, aide aux écoles publiques locales, ...

Les règles de transmission de votre patrimoine sont définies par la loi pour protéger vos intérêts et ceux de vos proches et pour vous permettre d'effectuer le choix le mieux adapté à vos souhaits et vos projets.



© S. Combre

Les libéralités (legs, donation, assurance-vie) au fonds de dotation Toutes à l'école sont en franchise de droits et taxes.

N'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité et à prendre conseil auprès de votre notaire.

Fonds de dotation
à
Toutes à l'école

65 rue de la Saussière
92100 Boulogne-Billancourt
+33 (0)1 46 02 75 39
contact@toutesalecole.org
www.toutesalecole.org



Fonds de dotation
à
Toutes à l'école

Je lègue à l'éducation
des filles
pour faire avancer le monde



© TAE

LEGS - DONATION - ASSURANCE-VIE

Le mot de la Présidente



L'INSTRUCTION DES FILLES EST L'UN DES GRANDS ENJEUX DE CE SIÈCLE. Dans le monde, moins d'un tiers des enfants scolarisés sont des filles. Or, ce sont elles les plus vulnérables : sans les armes du savoir, elles ne peuvent pas se défendre contre les mariages forcés, la prostitution, les crimes d'honneur. Sans éducation, elles resteront exclues et ne pourront sortir de leurs conditions de pauvreté.

Or l'instruction permet non seulement de sauver par la transmission les générations futures, mais aussi de lutter contre l'obscurantisme, mère de tant de barbaries.

40 ans après le génocide, le Cambodge est en pleine restructuration. Dans ce pays où la moitié de la population a moins de vingt ans, l'éducation est une urgence.

Faire bénéficier **le fonds de dotation Toutes à l'école** d'un legs, d'une donation, d'un contrat d'assurance-vie, c'est donner une dimension pérenne à votre générosité, et accompagner nos élèves vers un statut de femme libre et instruite.

N'oublions jamais que c'est en scolarisant les petites filles d'aujourd'hui que nous sauverons les femmes de demain.

Au nom de toutes les élèves scolarisées à Happy Chandara, un immense merci.

Tina Kieffer
Présidente-Fondatrice
de Toutes à l'école

Pourquoi je soutiens Toutes à l'école ?

L'association Toutes à l'école, fondée en 2005, permet à des fillettes très défavorisées d'accéder à une éducation exigeante, afin de se bâtir un avenir choisi. Elles sont aujourd'hui plus de 1400 à être accompagnées du cours préparatoire à leur premier emploi.

L'action de l'école-pilote Happy Chandara, située à 13km de Phnom Penh au Cambodge, est particulièrement utile dans ce pays où la majorité des intellectuels ont été massacrés sous les Khmers rouges.

Pis encore, dans les familles les plus pauvres, les filles sont mises sur le marché du travail dès la prime enfance avec un risque d'abus en tous genres. Véritable campus, l'école Happy Chandara réunit une école primaire, un collège, un lycée, un centre de formation professionnelle, un centre médico-social, ainsi qu'un internat et le foyer pour étudiantes.

DES OBJECTIFS CLAIRS

- Instruire les mères de demain qui, ainsi, sauront transmettre le meilleur à leurs enfants.
- Augmenter le nombre de femmes aux postes de décision des pays émergents tout en développant des valeurs de tolérance et de paix.



© S. Guillemain

En transmettant
tout ou partie de votre patrimoine au fonds de dotation Toutes à l'école, vous soutenez notre mission et vous permettez la création de nouvelles classes pour offrir à ces fillettes un avenir.

Comment puis-je soutenir Toutes à l'école à travers son fonds de dotation ?

LEGS

Le legs vous permet de prévoir la transmission de tout ou partie de vos biens au **fonds de dotation Toutes à l'école**, par la rédaction d'un testament modifiable et révocable à tout moment. Vous avez le choix entre :

■ Le legs à titre universel

Legs d'une quote-part de vos biens.

■ Le legs particulier

Legs d'un ou plusieurs biens déterminés (somme d'argent, bien mobilier ou immobilier,...)

■ Le legs universel

Legs de la totalité de vos biens associable à des conditions comme la remise de biens ou d'une somme d'argent à un tiers désigné ou tout autre souhait.

DONATIONS

En faisant un don de votre vivant au **fonds de dotation Toutes à l'école** :

■ Donation par un acte notarié

À effet immédiat et irrévocable, vous pouvez transmettre un bien, qu'il s'agisse d'une somme d'argent, d'un bien immobilier ou d'un objet.

■ Don sur héritage

Il vous est possible de faire don de tout ou partie de l'héritage dont vous êtes bénéficiaire au **fonds de dotation Toutes à l'école**, qu'il s'agisse d'une somme d'argent ou d'un don en nature.

ASSURANCES-VIE

En désignant le **fonds de dotation Toutes à l'école** comme bénéficiaire d'un compte d'assurance-vie souscrit auprès d'une banque ou d'un assureur.

Le contrat d'assurance-vie vous permet de constituer progressivement un capital et de désigner un ou plusieurs bénéficiaires, dont le **fonds de dotation Toutes à l'école**, en cas de décès.